

Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **107 (2009)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouveauté

Un guide gratuit «bébés&bambins»

Dans la première édition indépendante du guide «bébés&bambins», futurs parents et parents d'enfants de moins de cinq ans trouveront réponse à de nombreuses questions qu'ils se posent durant la grossesse et pendant les cinq premières années de leur enfant. Ils y découvriront informations et conseils d'experts sur la santé, l'alimentation, le développement et l'éducation des bébés et des jeunes enfants. Susanna Steimer Miller, journaliste et mère de deux enfants, a dirigé pen-



dant des années le magazine de Migros «mon bébé». Elle lance maintenant un nouveau guide indépendant, «bébés&bambins».

Ce nouveau guide gratuit paraît une fois par an dans un format A5 très pratique. Il compte 68 pages et peut être commandé dès maintenant sur www.bebes-et-bambins.ch.

Prénoms 2008

Emma et Nathan

En 2008, on a pu dénombrer 76691 naissances vivantes en Suisse dont 37142 filles et 39549 garçons. En Suisse romande, le prénom féminin Emma est en pôle position depuis 2006 suivi cette fois par Chloé et Eva. Chez les garçons, Nathan est le numéro

un du classement comme en 2007, suivi de près par Luca, Lucas et Maxime.

En Suisse alémanique, c'est Lara et Tim. En Suisse italienne, Giulia et Alessandro. Dans la région romanche, Giulia et Gian.

Source: Communiqué OFS du 10 août 2009.

«Questions au féminin»

Mutilations génitales féminines en Suisse

«L'importance de la Convention de l'ONU sur les droits des femmes CEDEF pour la pratique juridique: questions d'actualité et perspectives d'action». C'est ainsi s'intitulait le colloque juridique organisé par la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF et le Département fédéral des affaires étrangères DFAE, le 5 mars 2009 à Berne. Son objectif était d'examiner sous divers angles l'applicabilité, dans le cadre du droit suisse, de la Convention sur les droits des femmes CEDEF et du Protocole facultatif qui s'y rapporte.

Ce colloque d'une journée s'adressait aux juristes, avocate(s), membres des tribunaux

et de l'administration, chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux enseignant(e)s. Le numéro comprend tous les discours et exposés de cette journée. Deux autres articles du numéro portent sur les mutilations génitales féminines. On dénombre en Suisse plus de 7000 jeunes femmes et fillettes victimes de ces graves violations des droits humains. Les articles d'Elsbeth Müller, directrice d'UNICEF Suisse, et de Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale, montrent où en sont dans notre pays les débats sur cette problématique.

Pour recevoir gratuitement ce numéro 1/2009, adressez-vous à: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

Système des DRG

Expériences et état d'avancement de la mise en œuvre

Le Conseil fédéral est chargé de présenter d'ici à la fin de l'année 2009 un rapport sur le système des montants forfaitaires en fonction du diagnostic (Diagnosis Related Groups, DRG) qui renseignera:

1. sur l'état d'avancement des travaux destinés à mettre en œuvre le système des DRG dans l'ensemble de la Suisse, d'ici à 2012, conformément au nouveau financement hospitalier;
2. sur l'association directe des fournisseurs de prestations concernés, notamment du personnel soignant et des sages-femmes, à l'aménagement du système des DRG;
3. sur l'évaluation des expériences faites avec les DRG dans d'autres pays, notam-

ment en Allemagne, en particulier dans les secteurs situés en amont et en aval, par exemple les services d'aide et de soins à domicile, les établissements médicosociaux et l'accompagnement des femmes après l'accouchement, et

4. sur les premières expériences faites dans tous les cantons qui appliquent le système des DRG, compte tenu des effets concrets sur la situation du personnel, et sur les conséquences pour les patients et pour la qualité des soins qui leur sont prodigués.

Le 12 juin 2009, le Conseil national a accepté le postulat déposé par Chrsitine Goll sans contre-proposition.

Source: www.parlament.ch

Octobre 2009

Solidaires face au cancer du sein

Pour la dixième édition du Mois d'information sur le cancer du sein, La Ligue contre le cancer s'engage pour informer les femmes dans toute la Suisse sur les risques et le dépistage du cancer du sein. Cette année, des



femmes connues montrent comment être solidaires: Dans les transports publics, dans les magazines, dans la presse, elles sont en marche aux côtés de leur mère, de leur sœur ou d'une amie pour attirer l'attention des femmes sur le cancer du sein et les enjeux du dépistage. C'est ainsi que Lolita Morera, l'ambassadrice romande de la Ligue contre le cancer, a été photographiée par le célèbre photographe Claude Stahel en compagnie de sa mère, pour donner une image de la solidarité entre générations face au cancer du sein.

Durant tout le mois d'octobre 2009, dans chaque canton, des activités sont prévues pour par-

ler aux femmes: stands d'information, conférences, marche au clair de lune, etc. Consultez la liste dès la mi-septembre sous www.liguecancer.ch.

Par ailleurs, ponctuellement durant le mois d'octobre, un médecin répondra aux questions du public par téléphone, par messagerie et animera le forum. La ligne téléphonique gratuite InfoCancer – 0800 11 88 11 – est à l'écoute du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Les internautes peuvent poser leurs questions par messagerie à helpline@liguecancer.ch Les personnes atteintes et leurs proches peuvent aussi échanger en ligne sur www.forumcancer.ch.

Indicateurs de qualité des hôpitaux suisses de soins aigus 2006

Hôpitaux	Naissances	Déchirures du périnée degré 3 ou 4 (en %)	Episiotomies (en %)	Césariennes (en %)
HUG Genève	3854	2,4	14	23,4
Bern Insel	1259	3,4	25,4	37,6
CHUV Lausanne	2256	2,1	39,8	29,1
Uni Zürich	2307	1,7	30,3	39,8
Uni Basel	2018	4,9	26,4	26,2
Fribourg	492	3,3	38,9	32,5
Bienne	872	4,1	21,3	22,5
Sonnenhof Berne	943	0,0	5,9	38,7
Pourtalès Neuchâtel	1132	3,4	31,1	25,2
HdV La Chaux-de-Fonds	544	1,6	50,3	18,9
Freiamt Muri	518	3,9	45,9	20,1
Sanitas Kilchberg	536	3,3	15,9	37,9
BS Zofingen	324	6,8	24,2	27,2
HdJB Moutier	139	4,8	40,4	25,2
RS Einsiedeln	251	2,8	35,2	28,7
RS Ilanz	127	2,1	28,4	25,2
Schiers	112	1,4	18,9	33,9
Sonnenklinik Wettingen	473	0,0	0,0	38,3
Thuis	73	1,6	16,1	15,1
Couvet	171	0,0	44,5	25,1
Scuol	44	0,0	22,9	20,5

Source: OFSP 2009

Loi sur les médicaments et ses décrets

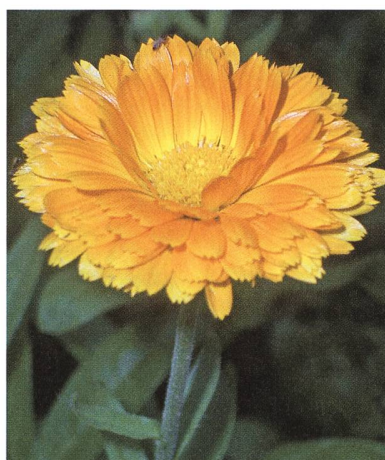
Répercussions sur les commandes directes

En principe, la délivrance de médicaments aux sages-femmes et l'utilisation de ces médicaments sont régies au niveau cantonal. Chaque canton dispose donc d'une application différente de la loi et Weleda SA est tenue de respecter ces prescriptions. Par exemple, les sages-femmes du canton de Genève peuvent continuer à commander des médicaments spécifiques, celles du canton d'Argovie n'ont pas le droit de se procurer ni de délivrer des médicaments.

• S'il est possible, dans un canton, d'acheter des médicaments pour les utiliser et/ou les délivrer, les préparations des catégories de vente E et D peuvent être commandées.

• Dans le cas de médicaments de la liste C, nous avons édité une liste des préparations Weleda, qui sont nécessaires à votre domaine d'indication et que vous pouvez également acheter pour cette raison.

Nous devons respecter ces prescriptions lors de vos commandes et nous comptons sur votre compréhension. Si vous voulez commander des médicaments Weleda pour la première fois, joignez une copie de l'autorisation cantonale de votre lieu d'exercice. Pour toute information complémentaire sur



la législation, veuillez vous adresser à l'unité sanitaire compétente de votre canton.

Source: Courrier Weleda SA, 31 juillet 2009.

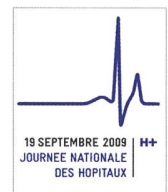
19 septembre 2009

Métiers de tête et de cœur!

Pour sa 3^{ème} édition, la Journée nationale des hôpitaux aura encore plus de succès: 150 membres y participeront le 19 septembre 2009. Ils utiliseront cette occasion pour apparaître sous un jour sympathique au niveau régional et pour exprimer, ensemble au niveau national, le dynamisme du secteur. Cette journée est exclusivement vouée à la promotion d'une relève qualifiée et à l'encouragement à la reprise d'une activité professionnelle après une maternité.

Il faut que cela se sache

Les hôpitaux, cliniques et institutions de soins de Suisse jouent le rôle-clé dans la garantie de soins optimaux à frais raisonnables, accessibles à l'ensemble des patientes et des patients. La Journée nationale des hôpitaux est l'un des instruments permettant d'exprimer au plan national le poids politique des hôpitaux, cliniques et institutions de soins. Son objectif principal est toutefois de servir de plate-forme aux membres de H+ pour sensibiliser le public à leurs besoins et prestations, et ce sur les plans local, régional et national.



Une journée de dialogue

Cette journée présente une excellente occasion de rencontrer de façon sympathique nos clients – actuels et potentiels – et d'attirer leur attention sur nos préoccupations. Elle permet à toutes les institutions de présenter des professions attrayantes, gratifiantes et exigeantes, dans le cadre de leurs limites et possibilités. Le thème de cette année est: «Les métiers de la santé: promotion d'une relève qualifiée» avec un slogan national unique «Des métiers de tête et de cœur».

Pour en savoir davantage: www.hplus.ch